

Rapport de la commission d'examen des projets

a) En bref

Lors de l'examen des demandes de projet, les critères principaux ont été les suivants : la compatibilité avec les principes de la permaculture, la faisabilité de projet et les moyens financiers disponibles.

En 2022, l'association de soutien s'est concentrée sur le projet des femmes. Celui-ci a été directement pris en charge par la présidente et le comité. C'est pourquoi la commission d'examen des projets n'a pas eu à s'en occuper.

b) Projets financés

En 2022, nous n'avons reçu que deux demandes de soutien financier en dehors du projet d'aide aux femmes. Il s'agit de l'achat de vélos et d'une nouvelle pompe solaire pour le puits, l'ancienne n'étant plus fonctionnelle après plus de six ans d'utilisation. Les deux demandes ont été approuvées.

Pour la commission d'examen, Patrick Leu